

27 octobre 1992, Québec

Conférence de presse au lendemain du référendum sur l'Accord de Charlottetown

M. Bourassa: J'ai eu l'occasion hier de faire mes remarques préliminaires sur les résultats du référendum. Je voudrais simplement ajouter que comme je l'ai dit, c'est la population qui a pris la décision, c'est la nature même du référendum. J'ai eu l'occasion de donner des dizaines de fois les raisons pour lesquelles nous avons appuyé l'entente. Vous les connaissez les gains que le Québec obtenait par rapport à ce que les différents gouvernements du Québec avaient pu obtenir au cours des récentes décennies.

Je tiens à souligner, comme je l'ai fait hier, que j'ai appliqué la loi 150. J'entendais M. Parizeau tantôt dire que je n'avais pas respecté la loi. D'abord, je lui souligne qu'il avait voté contre cette loi et il demeure toujours pas trop bien placé pour me faire des reproches. S'il avait voté contre cette loi, si le Parti québécois avait voté contre cette loi, c'est parce que cette loi permettrait précisément de faire un référendum sur des offres et c'est clair que dans la commission Bélanger-Campeau il y avait deux voies qui étaient offertes.

Donc, j'ai respecté ma parole de faire un référendum, soit sur la souveraineté, soit sur des offres. Nous avons choisi au gouvernement, dans le caucus du Parti libéral et avec l'appui de 95 % des militants du parti, de faire un référendum sur ces offres. Nous l'aurions fait sur la souveraineté. On peut présumer du résultat à la lumière même du résultat d'hier parce qu'on sait que le résultat d'hier résultait d'associations d'éléments plutôt disparates. Des gens qui étaient féroce­ment contre toute forme de souveraineté pour le Québec, ceux qui voulaient suivre l'appel de M. Trudeau. D'autres également, les dissidents du Parti libéral dont le rapport avait été traité assez durement par M. Parizeau, il trouve aujourd'hui que c'est un document respectable, mais on sait ce qu'il a dit de ce document l'an dernier, en disant que c'était un document ridicule et stupide.

Et, il a profité, également, des faits divers que vous connaissez. Mais si nous avons tenu – comme il le mentionnait dans les derniers jours de la campagne – un référendum sur la souveraineté, on peut prédire le résultat puisque les sondages d'opinions qui prédisaient la victoire du non mentionnaient également une chute dans l'appui à la souveraineté. Et on sait ce que le référendum de 1980 – on connaît la suite de ce référendum quand le gouvernement fédéral a utilisé ce référendum pour rapatrier unilatéralement la Constitution en autant que le Québec est impliqué. Alors, je ne vois pas, d'aucune façon, comment M. Parizeau peut, dans l'intérêt, à la lumière de l'intérêt du Québec, me reprocher de ne pas avoir tenu un référendum sur la souveraineté, quand on voit les conséquences de ce référendum en 1980, conséquences qui durent encore, d'ailleurs; encore, puisque nous devons accepter de vivre avec la Constitution ou la réforme constitutionnelle qui nous a été imposées en 1982.

Donc, on note évidemment que les pouvoirs qui ont été offerts au Québec, dans le cas de la main-d'œuvre notamment, et tous les autres pouvoirs sur le plan économique, pour ce qui a trait au tourisme, aux mines et au secteur de la forêt, que ces instruments de développement économique, sur le plan constitutionnel, ne seront pas récupérés par le gouvernement du Québec.

Alors, je respecte la décision de la population québécoise. Et maintenant, nous devons nous

concentrer, comme je l'ai dit hier, à la poursuite du travail gouvernemental dans les différents secteurs et notamment à l'économie. Nous nous sommes appliqués à le faire, même durant cette période constitutionnelle. On sait que, même durant la campagne référendaire, j'ai eu l'occasion de faire plusieurs annonces. Donc, nous n'avons pas délaissé les problèmes économiques du Québec, mais c'est clair que le problème constitutionnel nous prenait un certain temps que nous pourrions maintenant affecter à ces questions économiques. Alors, je vous laisse la parole. Je voulais simplement reprendre certains points que j'avais signalés hier. Et je suis convaincu qu'en réponse à vos questions je pourrai préciser davantage.

Une voix: M. Girard.

M. Girard: M. le premier ministre, vous dites que vous voulez continuer à travailler selon les priorités gouvernementales, selon les intérêts gouvernementaux. Comment allez-vous pouvoir travailler en toute quiétude, au plan économique et au plan administratif, avec une fonction publique qui semble plus ou moins loyale, dans certains secteurs de l'administration? Est-ce que vous allez avoir l'esprit tranquille? Est-ce que vous allez pouvoir commander des choses confidentielles qui le demeureront ou si vous ne craignez pas d'assister à des fuites en série jusqu'à la prochaine élection, comme ça s'est passé entre 1975 et 1976?

M. Bourassa: Nous attendons les conclusions de l'enquête, M. Girard, sur ce qui est arrivé aux Affaires intergouvernementales. C'est clair qu'il y a un doute sur la déloyauté de certains hauts fonctionnaires dont a profité, il semble bien, le Parti québécois, et sans avoir le moindre scrupule. Ils ont largement utilisé toutes ces fuites, même au-delà de ce qu'on pouvait considérer comme acceptable, puisqu'on connaît la mise en demeure qui a été faite par Mme Whilhelmy. Nous attendons le résultat de cette enquête pour ce qui a trait à la question que vous posez. Je n'ai aucune indication que, s'il y avait déloyauté dans ce cas particulier, elle existe dans d'autres ministères. Je comprends votre question sur la nécessité d'être très vigilant, mais je ne peux que faire confiance, et je n'ai pas d'indication dans le sens contraire, qu'au sens de l'état de la haute fonction publique du Québec. La haute fonction publique est l'un des atouts de notre société québécoise et elle n'a pas intérêt, je pense, à manifester...

Pour répondre plus précisément à votre question, ce n'est pas dans l'intérêt de cette haute fonction publique de manifester une forme de déloyauté quelconque, parce qu'elle remet en cause même sa raison d'être dans la mesure où elle doit servir l'État.

M. Morin: M. le, premier ministre, juste une question là-dessus., Est-ce qu'il y a des hauts fonctionnaires proches du dossier constitutionnel qui, depuis mettons deux semaines, vous ont remis leur démission?

M. Bourassa: Dans le cas de M. Tremblay, il était... Son contrat se terminait cette semaine et Mme Whilhelmy avait demandé il y a plusieurs mois un congé de maladie; donc, elle doit quitter son poste très... Elle a quitté, de fait, son poste depuis plusieurs mois et elle quittera officiellement très prochainement.

Une voix: Et l'autre?

M. Bourassa: Non, je ne peux pas... Je n'ai pas d'autres... Pour ceux qui étaient affectés au dossier constitutionnel, c'est les informations que je peux vous donner.

M. Archer: M. le premier ministre, hier soir, vous avez dit que votre politique est toujours de bâtir le Québec, sans détruire le Canada. Je voudrais savoir, est ce que vous croyez, aujourd'hui, qu'il est encore possible de renouveler la Fédération? Et, si c'est le cas, comment vous proposez vous de le faire aujourd'hui?

M. Bourassa:]Comme j'ai dit dans plusieurs interviews, y compris le vôtre, durant la semaine dernière, j'ai dit qu'il faudrait attendre de voir les résultats des prochaines élections dans plusieurs provinces au niveau fédéral. On doit avoir des élections dans deux ou trois provinces, d'ici quelques mois et, également, une élection fédérale d'ici un an au plus tard, et je crois qu'il semble y avoir un consensus qu'avant qu'on puisse connaître ceux qui sont les interlocuteurs après ces élections, il est prématuré de tirer des conclusions.

Moi, je crois que nous avons, dans le cas de l'accord du lac Meech, nous avons quand même passé assez près d'une réforme constitutionnelle, mais ça n'a pas fonctionné; cette fois ci, c'est la population canadienne et le peuple québécois, qui ont décidé de ne pas accepter cette réforme constitutionnelle. J'ai dit, dès le départ que ce n'était pas... Il y a plusieurs raisons qui peuvent expliquer cette décision de la population canadienne, mais, c'est clair que, présenter un texte constitutionnel qui, par définition, est complexe, comme je vous l'ai dit 100 fois, la population peut avoir un réflexe de prudence. Mais dans le contexte qui n'était pas facile, nous avons essayé de montrer les avantages de cette entente, et je crois que nous avons quand même eu un appui très respectable tenant compte des circonstances, c'est-à-dire, près de 44 % des Québécois qui ont opté pour appuyer la suggestion du gouvernement.

Une voix: M. Morin, est ce que vous avez une autre question? On passe à Mme Gallichan.

M. Morin (Gilles): Non, non, j'ai une question, une sous-question. Je veux vous demander de commenter ce qu'a dit M. Marc-Yvan Côté. Alors, les « allairistes », on va les appeler les libéraux dissidents, c'est comme vous voulez. M. Côté dit: Bon, il y a des personnes qui vont devoir passer au « cash ». M. Jean-Pierre Roy, président du parti, hier, m'a dit en entrevue que ces gens-là avaient manqué de loyauté envers le chef et envers le parti, qu'il n'avait pas l'intention de passer l'éponge. Quelle est votre attitude vis-à-vis le sort à réserver à ce groupe de libéraux dissidents? Est-ce que vous avez tendance à être indulgent ou plus punitif?

M. Bourassa: Je veux dire, je vais respecter nos instances décisionnelles. C'est une question qui relève de l'exécutif du parti. Vous me demandez de prendre... Comme chef tout ce que je peux vous dire, M. Morin, avant que j'en discute avec les autres membres de l'exécutif, je ne crois pas qu'il serait dans l'ordre qu'ils reçoivent, par la voie des médias, le point de vue du chef du parti. J'ai le droit d'en discuter avec eux d'abord, ce que je n'ai pas pu faire en raison de la campagne. Je vous répète que, sûrement il va y avoir des questions qui vont être posées.

J'ai rencontré beaucoup de députés qui ne trouvaient pas facile... En termes pratiques, on peut reconnaître en principe le droit à la dissidence, mais, en termes pratiques, ils ne trouvaient pas facile de rencontrer des Québécois et des Québécoises dans leur rencontre ou dans leur réunion de cuisine comme on dit, et dans les autres réunions et qu'ils leur rapportaient que, bon, M. Allaire disait que la loi 101 était menacée. Il l'a dit publiquement

au cégep de Montmorency. On sait fort bien que ce n'était pas le cas. La loi 101 n'était pas menacée. Donc, pour des députés ou des militants, devoir répondre à ce genre de question qui était invoquée en citant M. Allaire, je dois vous dire que, pour eux, là, ce n'était pas facile à accepter.

Ceci étant dit, nous, nous avons fait adopter la proposition presque unanimement. On voit bien que c'est... M. Allaire souhaitait que ce soit son rapport, mais il y avait des problèmes de faisabilité technique avec son rapport, je l'ai dit et je l'ai répété. Je reprends donc ce qu'il disait quand il disait que les partenaires canadiens seraient prêts à retourner, à négocier dans quelques mois, ce n'est pas vraisemblable. Alors, ce que je leur demande sur le plan du fond, on verra pour ce qui a trait... Pour répondre précisément à votre question, on verra pour ce qui a trait à l'attitude du parti comme tel, et ça, c'est une décision de l'exécutif du parti.

Mais moi, ce que je puis dire comme chef, s'ils ont des propositions constitutionnelles à nous faire, je leur demande d'être réalistes et responsables, parce qu'un gouvernement doit être réaliste et responsable. Un gouvernement ne peut pas présenter un programme qui n'a aucune chance d'être accepté et qui nous conduit dans un cul-de-sac ou qui nous conduit dans une option qui comporte des risques énormes pour l'avenir des Québécois. Alors, sur le fond, si je réponds à votre question, M. Morin, je leur dis: Vous n'étiez pas d'accord avec Charlottetown. Faites des propositions. On peut les écouter, tout dépendant de l'attitude de l'exécutif du parti, sujet à cela. Mais faites des propositions qui puissent être appliquées d'une façon responsable et réaliste, comme tout gouvernement doit être.

M. Morin: Mais est ce qu'on peut déduire par-là que vous acceptez qu'ils reviennent dans le parti, comme ils l'ont manifesté?

M. Bourassa: Je ne peux pas préjuger de la décision de l'exécutif. Je crois que, pour ce qui a trait à être membre du parti, il n'y a personne qui a demandé qu'on leur retire leur carte de membre.

Pour ce qui a trait à siéger au sein de l'exécutif, ça, c'est une autre question et, là, en termes pratiques, je comprends qu'il puisse y avoir des problèmes parce qu'il y a beaucoup de membres de l'exécutif et beaucoup de députés – parce que cette question-là pourra être discutée au caucus – qui ont travaillé très fort et qui devaient combattre les gens du Parti québécois, qui devaient faire face à tous ces faits divers exploités sans aucun scrupule par nos opposants et que, au surplus, ils devaient faire face à des déclarations qui n'avaient aucun fondement, comme quoi l'accord de Charlottetown menaçait la loi 101, alors que les plus grands experts québécois avaient dit le contraire.

Une voix: Mme Gallichan.

Mme Gallichan: M. le premier ministre...

M. Kalb: Est-ce qu'on peut...

Mme Gallichan: Oui. Ah ! Vas-y.

M. Kalb: Oui. C'est parce que j'aurais voulu juste vous demander, moi, si vous ne craignez pas, en usant à leur endroit d'un caractère punitif trop fort, qu'ils quittent définitivement le parti et entraînent avec eux le groupe de dissidents qui les ont appuyés, de sorte que, aux prochaines.

M. Bourassa: On verra à la prochaine élection. C'est un autre débat. Le débat n'a pas porté sur la souveraineté. M. Parizeau dit depuis quelques jours que la prochaine élection sera une élection référendaire. C'est ce qu'il a dit encore il y a quelques minutes. Si on faisait une élection référendaire le mois prochain, les études d'opinions qui donnaient le non gagnant disaient également, comme je vous le disais, que sur la souveraineté ça aurait été l'inverse, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir 56-44, ç'aurait été l'inverse, c'est-à-dire que ça aurait été un peu le résultat de 1980. Il ne faut quand même pas apporter une interprétation trop rapide.

Ce que j'ai dit tantôt, M. Delisle, c'est très simple. C'est que l'exécutif va décider que... Je ne crois pas qu'on leur retire leur carte de membre, mais il va y avoir des questions qui vont se poser sur le fait qu'ils puissent siéger à l'exécutif pour les raisons que je vous ai mentionnées tantôt et que tous les militants au les Québécois vont comprendre la lutte que nous avons dû faire et la férocité des attaques dont nous étions l'objet et qu'à cela s'ajoutaient des attaques sans fondement de la part de libéraux sur des questions sensibles comme la loi 101. Le bon sens existe partout, y compris dans les partis politiques. élections, vous vous retrouviez avec à peu près le même résultat pourcentage que vous avez eu hier. Mme Gallichan, je suis heureux de vous revoir. La dernière fois, c'était le soir du débat.

Mme Gallichan: M. le premier ministre, qu'est-ce que vous pouvez faire en un an pour donner le coup de barre qui va mener à une vraie relance de l'économie à cause de son état actuel?

M. Bourassa: Merci. Nous voulons, dans le cas de l'économie, parce que ça a toujours été ma propriété, et vous savez que c'est peut-être là où je me sens le plus à l'aise, c'est peut-être là où, depuis 22 ans, je me suis toujours senti plus à l'aise. D'ailleurs, c'est l'une des raisons pour lesquelles je crois que le Québec peut se développer à l'intérieur du Canada parce que, sur le plan économique, il est en sécurité dans un marché commun canadien, sans compter les autres valeurs canadiennes. Nous allons essayer de créer le climat le plus favorable. Le défi, dans l'immédiat, que nous avons, c'est... Bon, on a dit non pour les pouvoirs de la main-d'œuvre. Est ce qu'on peut essayer de voir comment, parce qu'on avait le guichet unique qui était garanti. Je n'en ai pas encore parlé avec le gouvernement fédéral.

Je suppose qu'en invoquant les coûts du dédoublement, peut-être qu'on a un argument, mais on verra quelle va être la réaction du gouvernement fédéral. Nous avons l'opportunité, avec cette entente, de regrouper tous les pouvoirs de la main-d'œuvre et, encore là, je n'ai pas eu la réponse des dirigeants syndicaux à cet égard, mais la lutte est terminée et on oublie tout ça, on regarde l'avenir. Ça, c'est un défi que nous avons, la formation des ressources humaines. Nous avons toute une panoplie, j'ai toute une série, ici, de programmes, de plans d'action: Innovatech, le Fonds de développement. C'est tous des plans qui fonctionnent et que nous essayons de faire fonctionner au maximum, plus Hydro-Québec, plus la SDI, plus la SGF, la création du Fonds de développement industriel, les mesures pour la recherche et le développement, les grappes industrielles, etc. Nous avons toute une série de programmes et un climat de travail qui est relativement bon, je dirais l'un des meilleurs en Amérique du Nord. Donc, on a des bons outils. Il y a le problème de la stabilité politique, mais il semble

bien que la perception, à court terme, à tout le moins, des milieux internationaux, c'est que la menace de démantèlement du Canada n'est pas immédiate, c'est clair. Ils ont interprété les résultats d'hier, au Québec, à tout le moins, comme n'étant pas un vote pour la souveraineté. Donc, dans ce contexte-là, nous allons travailler, à la suite de ce vote, à maintenir ce climat de stabilité politique plus l'utilisation de tous les autres outils que je viens de mentionner.

Une voix: M. Jobin.

Mme Gallichan: Si vous permettez, M. le premier ministre, tous ces outils que vous avez mentionnés, ils sont là, on veut bien le reconnaître, mais il semble manquer, je ne sais pas, peut-être d'un investissement massif général ou d'une idée pour donner le coup d'envoi, pour faire changer le vent à l'économie.

M. Bourassa: Bien, je veux dire, il y a une morosité économique internationale, comme vous savez, qui existe partout, partout et, nous, nous avons établi tous les outils que je viens d'énumérer. Au cours de la campagne électorale, vous avez vu, vous en avez fait une partie avec moi. Certains d'entre vous avaient le sourire quand on investissements, mais, je veux dire, ça montrait que fonctionnaient. Donc, nous avons quand même consolidé. Vous examinez le budget de M. Levesque là-dessus, on parlait mon toit, mais on connaît le taux de vacance, actuellement, dans les logements. Alors, il ne s'agit pas de construire pour construire, mais on a des outils efficaces qu'on utilise au maximum. C'est ce qu'on faisait et qu'on va faire encore plus, si c'est possible, dans la mesure où on est un peu plus libérés d'autres dossiers comme le dossier constitutionnel. Mais on ne peut pas, au Québec, transformer... On peut y mettre tous les efforts nécessaires, et c'est ce que nous faisons. Nous avons de grands atouts. Par exemple, pour les investissements étrangers, je multiplie les rencontres sur le plan personnel pour les encourager à venir au Québec. J'en ai même eu durant la campagne référendaire. Nous avons tous les atouts, mais nous ne pouvons pas vivre en marge de la conjoncture internationale. Ça, tout le monde le comprend.

Une voix: M. Jobin.

M. Jobin: M. Bourassa, j'ai une question qui va dans le même sens. Dans les derniers jours de la campagne référendaire, le premier ministre Mulroney a répété à quelques reprises qu'il ne saurait être question de poursuivre les négociations en vue d'entente administrative si l'accord était rejeté. Dans un tel contexte, comment comptez-vous aborder l'épineux problème du développement de la main-d'œuvre, qui compte pour une part importante dans le développement économique, sans cette entente administrative?

M. Bourassa: L'argument que je vais utiliser – j'entendais M. Loiseleur aujourd'hui qui l'a lui-même utilisé – c'est l'argument d'éviter des coûts de dédoublement. Je comprends très bien que les Québécois ont rejeté cette entente qui comportait des pouvoirs exceptionnels dans le domaine de la main-d'œuvre, mais je m'attendrais à ce que le gouvernement fédéral comprenne que si on veut éviter des chevauchements ou des coûts de dédoublement, il faut coordonner davantage des pouvoirs sur la main-d'œuvre.

M. Jobin: Dois-je comprendre que vous entendez, ou votre gouvernement entend continuer à pousser dans le dos du fédéral pour maintenir les négociations qui étaient déjà amorcées?

M. Bourassa: Je crois que cet argument là, dans le contexte actuel, s'invoque d'une façon très logique.

Une voix: M. McKenzie.

M. McKenzie: M. le premier ministre, vous avez dit plusieurs fois à bon droit que les Québécois ont rejeté cette entente, mais le Canada anglais également a rejeté cette forme de fédéralisme renouvelé. Étant donné cela, est ce que le choix qui demeure maintenant pour les Québécois ce n'est pas le statu quo ou l'indépendance? Est ce qu'il y a un autre choix?

M. Bourassa: Je suis heureux d'avoir une question de votre part, M. McKenzie. Il est difficile d'interpréter le vote et on sait que ce que le vote révèle, pour répondre d'abord à votre question, c'est que le Canada anglais ne parle pas d'une voix monocorde. La voix des Maritimes est différente de la voix des provinces de l'Ouest ou de la voix de l'Ontario. La voix des Maritimes, c'était un oui clair, à toutes fins pratiques; l'Ontario, de l'hésitation, et l'Ouest, un non. Bon ! Certainement que ça contribue à examiner les impacts de nos propositions et c'est ce que je disais tantôt quand on me parlait du rapport Allaire et c'est ce que je disais hier soir.

C'est une chose de faire un programme qu'on peut accepter sur la base que c'est le gouvernement qui décide en dernier ressort; ça en est une autre de combattre le gouvernement parce qu'il n'accepte pas ce programme, parce que le gouvernement doit tenir compte de l'opinion des partenaires. Et votre question c'est: Si le choix du gouvernement, la seule option qui lui reste, c'est l'indépendance, est ce que le gouvernement ne doit pas en tenir compte dans les négociations constitutionnelles, étant donné les risques énormes que comporte l'indépendance? Sans compter qu'il est loin d'être sûr qu'elle serait appuyée par une majorité de la population. On a vu en 1980, je le répète, en 1980 on a dit non, et on a vu le résultat dans les mois et les années qui ont suivi.

Alors, c'est une chose dont on doit tenir compte, mais il faudra attendre pour compléter ma réponse, M. McKenzie, il faudra attendre de connaître l'attitude des interlocuteurs qui suivront les prochaines élections fédérales, ou les prochaines élections dans certaines provinces, y compris dans une province de l'Ouest. Et à ce moment-là, on verra où en sont les possibilités de réformer la Constitution.

M. McKenzie: Mais vous constatez quand même qu'une majorité au Canada anglais a dit non au fédéralisme renouvelé.

M. Bourassa: Il reste à voir les raisons. C'est clair que le non de M. Trudeau semble avoir eu une certaine influence. C'est peut-être lui qui hier soir pouvait rire le plus fort, à mon sens. Mais je crois qu'on n'a pas dit non au Québec. On a dit non à certaines dispositions de l'entente de Charlottetown. On a dit non, par exemple, au fait que peut-être que le Sénat n'avait peut-être pas assez de pouvoirs. On a dit non dans d'autres cas, possiblement, même si je le regrette beaucoup, j'ai été étonné hier que M. Parizeau ne mentionne pas dans son discours, ni dans les propos préliminaires qu'il a tenus cet après-midi, sauf en réponse à des questions, le problème autochtone.

Parce que là, c'est quand même important. On avait la possibilité avec cette entente de régler la question autochtone et je n'ai pas besoin d'énumérer toutes les raisons qu'on connaît à cet égard-là. Mais il y en avait au Québec, en Colombie-Britannique qui se posaient des questions à cet égard-là. Donc, c'est un peu simplifier de dire que ceux qui ont dit non l'ont dit à cause du Québec.

M. Kalb: Nous sommes arrivés à la période des questions en anglais.

M. Morin: Mais j'aurais une sous-question là-dessus sur les autochtones. Une dernière question.

M. Kalb: Une dernière, toute dernière.

M. Morin: O.K. Ça ne sera pas long. Juste une dernière question sur les autochtones. Est-ce que c'est possible de faire des négociations bilatérales avec les autochtones pour reconnaître une forme de gouvernement autonome, comme M. McKenzie l'a laissé entendre hier soir?

M. Bourassa: Nous le faisons déjà, M. Morin, et comme vous le savez, gouvernementale fait partie de la politique du gouvernement du Québec.

M. Kalb: M. Séguin, votre nom est le prochain sur la liste. Est-ce que ça vous dérange de poser une question en anglais?

M. Séguin: Non.

M. Kalb: Allez-y.

M. Bourassa: Quelle discipline cet après-midi.

Des voix: Ha, ha, ha !

Une voix: Mais c'est un anglais qui préside. Ils sont disciplinés.

M. Séguin: Premier, what part of the Charlottetown agreement do you think could be in force, could be negotiated between now and perhaps the next provincial election?

M. Bourassa: I think it is too early. I said a few moments ago that we have to take into account what will be the outcome of the next federal election or the next provincial elections. We will see. Concerning manpower, I said that there is duplication; there, maybe, we have an argument. Even if there was a no-vote, maybe because of the cost factor, we could argue with the Federal Government that it will be in the interest of Canada and the interest of Québec to have a better co-ordination for manpower policies.

M. Séguin: Is it ... that these types of negotiation is truly the alternative to the only other option you said during the campaign is available to Québec sovereignty?

M. Bourassa: I have to repeat what I told you a few moments ago. We have to see what the

outcome of will be the federal and the provincial election. But, obviously, until those elections I do not think there will be precipitation on the part of some premiers to go back to the constitutional table. Do not forget we are dealing what since five years and a half. You know. Let us say that we start that five or six months before Meech Lake was accepted, in April 1987. After that time, we have conferences and we have meetings and discussions, and failures, and ratification and debates. And we have a failure of Meech in last July and August. So it took a lot of time on the part of the political leaders. Now, I suppose, until the next federal election, at least, we will see what the outcome will be then and then see what the openings are.

Une voix: Mr. Wilson.

M. Wilson: Premier, Canadians have been kicking this camp for the last 30 years with Fulton-Favreau, Victoria, what happened in 1982, Meech Lake and now this. Do you have a worry that perhaps it is insoluble, that perhaps there is no constitutional agreement possible in this country?

M. Bourassa: No. In many countries you have discussion about the Constitution. In Italy now there is a big discussion, a very strong discussion about their Constitution. It is the same in France, they are discussing their Constitution very often. So, it is not new that Canada is not... In England, they do not have one, so they do not have that problem, but in Canada, we are discussing the Constitution, also. Obviously, it will be difficult, with all the experience we had.

We can regret at now because of that, as I said Saturday. We are back to the Constitution imposed by Mr. Trudeau and, so, I suppose... It is what said to Mr. Parizeau, last Saturday. But, I am respecting the will of the Québec people and no question to look into the past, we will try to work in the light of the future. Pas d'autres questions?

Une voix: We have Mr. ... from the Toronto Sun in Ottawa bureau.

Une voix: Mr. Bourassa, Tim ... from the Toronto Sun Ottawa bureau. On the question of your election, I understand you may have been asked this during the campaign, but I am very curious whether you plan to have your election after the next federal election, which could be as earlier as next spring, and since Alberta, it seems to me, it is the only western province that has not had a recent election, I think Alberta is the only one due next year, within the next two or three... It is the first one and the only one. Why are you going to wait for these other... You say, cher provinces, the whole elections?

M. Bourassa: I am talking mainly about the Federal Government. I will see what will be the mandate of the Federal Government after the next election, if Mr. Mulroney is re-elected, what will be part of its mandate? If it is another leader or another party, we will see what the situation will be then.

Une voix: Mrs. Ross.

Mme Ross: Mr. Premier, a lot of people were saying during the referendum campaign somewhat cynically, I am sure you would not believe, that you, somehow, deep-down inside would have lighted the no vote, because that would have not increase your chance of winning

the next election. Do you now think that your chance of winning the next election are improved?

M. Bourassa: We never know what could happen in the future. I mean, when you are making a bet, you want to win that bet. Obviously, I could call an election at the end of November or at the beginning of December on independence and I will win, but that is not my intention, because I believe Quebecers will vote against an independent Québec.

I was hoping to win and, as you see, I work as hard as I can, you know, seven days a week without one single break last summer, because I was convinced this would be in the interest of Québec to be recognized as a distinct society to will all those powers, all those economic powers, to get back those rights of veto. I thought it was in the interest of Québec. So, whatever part is in goals, that could exist and at moment of history, you stop calculating.

Mrs Ross: The question was: Do you think now your chances of winning the election, whenever it is are improved?

M. Bourassa: I do not know, it is difficult to say. You know, you start winning, you end losing, you start losing, you end winning; so, it is difficult to make any forecast about that. I can only mention that our polls, the public polls are showing a quite respectable support for the Government and taking into account the tough three years we have and the last three years: economically, financially, cuts, taxes, unemployment, constitutional problems. Despite all that, we are neck and neck with our opponents who could exploit all the problems we had. So, if you compare the situation with other governments, I think we have had good support from the people. That is encouraging for the next election.

Une voix: Mr. Kelly, you are the next on the list. We have to strip you because you are outdoing a report. Do you have question?

M. Kelly: Giving the results of the referendum with the West saying that Québec got too much, with Québec saying that it did not get enough, have we reach the point where a reconcilable difference is right now between the yes? Do we have any way to bring these two visions together within the same country?

M. Bourassa: I do not think it was voted against Québec. There were some questions about the floor we got in the House of Commons, but, you have members on the no-side in Québec who were against that floor, if my memory is good, you could correct me. I think Gérald Larose was against that. So, and he was on the no-side in Québec and Mr. Trudeau also. You have all kinds of partnership in that referendum. Mr. Larose and Trudeau, you could not imagine. So, Mr. Trudeau was against that also.

You know, I made a trip in Western Canada last May and I got the feeling that they want to keep Québec within Canada, that they are very attached to Canada and they know that, if Québec is withdrawing from Canada that Canada will have great problems to survive. Could you imagine a Canada split in three parts? So, that willingness to keep Québec within Canada is still very strong.

Une voix: In what respect, do you think, now that this whole referendum was a big mistake, a waste of time and money, or did something positive come out of it?

M. Bourassa: Why it will be a mistake to live with democracy. I was respecting my word and my word was to have a referendum on offers or sovereignty. So, we had a referendum on some offers which were quite defensible. Of course, we had some incidents which did complicate our job, and all those tapes, you know, were something really bizarre for an election or a referendum. So, that was complicating our job. I do not know what the judgement of history will be. I can only say, as I said yesterday, that the Québec people were the winners because there were no losers and no winners in the referendum. This above partisan politics. What will be the ultimate judgement on that result, the ultimate judgement of history, we do not know. We will see that in 30, 40 or 50 years.

Une voix: How are Quebecers the winners?

M. Bourassa: Because democracy was exercised. So, when you give the word to the people, and the people are making their decision, you respect that decision because « le peuple ne peut pas se tromper », said Sainte-Juste.

Une voix: Was the strategy a mistake, then?

M. Bourassa: It cannot be a bad strategy when you ask the people to
Une voix: M. Le Grand(?).

M. Bourassa: Trois dernières questions. Oui. Une voix: Mr. Rae. C'est l'alternance, maintenant.

M. Rae: Mr. Premier, just two questions. Maybe The Globe some ground that you covered in French regarding the position of the party in light of Jean Allaire, what has happened during the campaign. In light of his 22 demands, you are going to have obviously a « conseil général » to discuss this. Is the...

M. Bourassa: An executive. We will have an Executive and maybe a general... I do not know what the decision will be.

M. Rae: Mr. Roy said probably December or January. M. Bourassa: Yes. We will see...

M. Rae: But my question is: What is going to happen to the position of the Liberal Party? What would you like to see happen to the position of the Liberal Party? More powers or middle ground or more federalist position?

M. Bourassa: I said about that in French that what I am saying to them is that I understand their position, I respect their position, but they should take into account that, as a government, we have to be realistic and responsible, and that is why we did not come with all the Allaire Report content. I said and I am saying to them: Understand that, and I respect you and they are my friends. Jean Allaire is a 40-year-old friend, so I have nothing personal against him. But I say that, if you have some proposals to make to the government, you should

understand that the government has to be realistic and responsible because he has to deal with partners and, if he cannot convince his partners and the fall-back position is a plunge in the unknown. He has to take that into account.

Une voix: M. McKenzie.

M. McKenzie: Are we to understand, Mr. Premier, that, for you, an election is now a proper and legitimate way to settle the question of Quebec independence?

M. Bourassa: What I am understanding, Mr. McKenzie, is that Mr. Parizeau, the leader of the Official Opposition, my honorable friend, and, by the way, I want to give him my best wishes for his wedding at the beginning of December. There is now a political honeymoon for him because he won the referendum and he will have a personal honeymoon. So, good for him. So, what my honorable friend, the leader of the Opposition is saying, that if there is an election, if there is an election, he will have the sovereignty as an option and he will start immediately, if he wins the election, he will start immediately the work for independence. So, I cannot prevent him from doing that, Mr. McKenzie. I cannot say to Mr. Parizeau: You have no right to talk like that. If he is saying to the Québec people: That is an election, and I am telling you, if I win, I will start the process for an independent Québec.

M. McKenzie: My question is...

M. Bourassa: So, you should ask him.

M. McKenzie: My question is: Do you... As Premier, you do not contest that under the British parliamentary system this is a legitimate way of settling the question of independence.

M. Bourassa: We will see. As you know, the independence of Québec means the dismantling of Canada. This is a question of moreless political philosophy to what extent you could dismantling a country with a minority of votes, obviously, but I cannot prevent him from saying that.

Une voix: Une dernière question, M. Venne.

M. Venne: Oui, c'est une précision. Durant la campagne, vous avez parlé d'un réaménagement du Conseil des ministres. Je voudrais savoir si ça fait toujours partie de vos plans, si ce sera avant Noël et ce que ça veut dire un réaménagement du Conseil des ministres.

M. Bourassa: Bien, s'il y avait... Je vous ai parlé qu'il y avait peut-être un ou deux collègues qui songent à prendre leur retraite pour des raisons purement personnelles avant la fin du mandat. Je n'ai eu aucune confirmation au moment où je vous parle, mais ce ne sera pas un réaménagement en profondeur d'ici Noël. Il ne s'agit pas de faire un réaménagement très important, ce serait pour tenir compte de la volonté d'un collègue de se retirer de la politique. Alors, ça va, merci beaucoup, prochains jours.

Une voix: I have just one more question. You were talking about the political instability which might fall out when there is a No vote. We have a No vote, you seem to be assured that the investors are not going to get worried and you can still go and...

M. Bourassa: I will try very hard. As I said yesterday, I believe that Québec is still one of the best places. You know, I will go to Davos in January obviously, as I am going every year, to convince investors and you are welcome to come with me, because that is a nice place.

Une voix: You are not concerned about...

M. Bourassa: I will go to Spain after. There are investors there.
Une voix: You are not worried about investors having second thoughts about investing in Québec though?

M. Bourassa: I will try to convince them that the No vote, in Québec, the meaning of the No vote is not implying the break-up of the Federation.

Thank you very much.

Merci beaucoup.